

Moniteur/ Monitrice Éducateur/

Diplôme d'État (DE ME) niveau 4



Métier

Le Moniteur Éducateur (ME) est un travailleur social qui participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap. Il accompagne des publics différents selon les établissements où il travaille : enfants, adolescents ou adultes.

Le ME propose un accompagnement au quotidien qui favorise l'épanouissement, la préservation ou le développement de l'autonomie et l'intégration sociale des personnes. Pour cela, il met en place des activités de soutien, d'apprentissage et de loisirs (travaux manuels et créatifs, sorties culturelles ou sportives, etc.).

Qualités requises

Qualités humaines et sociales, curiosité et patience, bon équilibre émotionnel, capacités d'écoute, disponibilité, esprit d'équipe, adaptabilité et capacité de remise en question.

Lieux d'exercice

Dans la fonction publique territoriale ou dans le secteur associatif.

Dans le champ du handicap, de l'insertion et de la protection de l'enfance.

Auprès de personnes en difficulté psycho-sociale

Enfants et leurs parents : MECS¹, foyers de l'enfance.

Adultes : CHR, FJT, foyers et centres maternels, centres d'addictologie, établissements scolaires, etc.

Selon les postes, parfois horaires décalés, travail de nuit, astreinte.

1 Sigles sur <https://annuaire.action-sociale.org/etablisements.php>

Auprès de personnes en situation de handicap

Enfants et leurs parents : IME, IMPro, ITEP, SESSAD, etc.

Adultes : foyers de vie, MAS, FAM, etc.

Financement	Voie directe	Situation d'emploi	Financement personnel	Apprentissage
Coût de la formation	100 € /an (frais d'inscription pour l'apprenant)	Tarif pour 2 ans : 13 775 €	Tarif pour 2 ans : 9 643 €	Se rapprocher du CFA
Financements possibles	Bourse du Conseil Régional Pôle emploi	Plan développement des compétences CPF / Contrat de professionnalisation / Pro A / Transition Pro	CPF	Se rapprocher du CFA

Codes : RNCP = 39643 CPF = 24010

Inventons
les solidarités de demain
école pratique de service social



2 ans
durée de
la formation

950 h
de formation
théorique

1050 h
de formation
pratique

94 %
Taux de réussite
2025

sur 53 apprenants présentés

Toute l'année, l'École Pratique de Service Sociale propose des événements, des temps d'information ou d'accompagnement en ligne pour mieux s'orienter vers les métiers du social.



Fiche formation

Retrouvez cette fiche de formation détaillée en ligne.



www.epss.fr

Le site web de l'EPSS, des fiches formation, des événements, des rubriques pour aller plus loin.

École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Cergy • 13 bd de l'Hautil

95092 Cergy-Pontoise cedex - France

Accueil: epss@epss.fr - +33 (0)1 30 75 62 96

Admissions: admissions@epss.fr - +33 (0)1 30 75 59 14

Financement: +33 (0)1 30 75 62 27

CFA CY: cfa@cyu.fr - +33(0)1 30 75 62 12

www.epss.fr



Contenu

Objectifs de la formation

- **Bloc 1** - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (420 heures) ;
- **Bloc 2** - Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive (380 heures) ;
- **Bloc 3** - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité es accompagnements dans une logique de parcours (150 h).

Le **programme de formation** est commun aux apprenants en voie directe, en apprentissage ou en situation d'emploi. Cependant l'organisation de l'alternance et les temps de stage diffèrent selon les statuts et parcours particuliers.

L'**obtention du diplôme d'État** est acquise par la validation de l'ensemble des 3 blocs de compétences. Chaque bloc peut s'acquérir séparément

Admission

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter à la sélection.

Frais d'inscription pour les sélections à l'entrée : 45€ (gratuit pour les boursiers sur présentation d'un justificatif)

1. Inscription : dépôt d'un dossier accompagné d'une note rédigée (lettre de motivation) sur le site Internet de l'EPSS

2. Admission :

1er cas / Vous êtes non-admis de droit :

Une fois votre dossier retenu, vous êtes invités à vous présenter à une épreuve orale d'admission d'une durée de 30 minutes, portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation de Moniteur Éducateur. Le jury sera constitué de formateurs et/ou professionnels du secteur.

2ème cas / Vous êtes admis de droit :

Suite au dépôt de votre dossier de candidature, vous n'avez pas à passer d'oral d'admission, si vous êtes dans la situation suivante :

- Lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- Candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'État de Moniteur Éducateur relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'État de Moniteur Éducateur ;
- Candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'État de Moniteur Éducateur prévu par les dispositions de l'arrêté du 5 juillet 2024.

Ces candidats bénéficient alors d'un entretien de positionnement par un cadre pédagogique de l'EPSS et seront admis en fonction des places disponibles.

3. Entrée en formation

- **Pour tous les candidats :** réussite à l'oral d'admission ou signature du contrat pédagogique
- **Pour les candidats à la voie directe:** répondre à un des critères d'éligibilité de la Région Île-de-France (cf. Règlement d'admissions)
- **Pour les candidats à l'entrée en apprentissage :** inscription au CFA et signature d'un contrat d'apprentissage
- **Pour les candidats en situation d'emploi :** attestation de l'employeur précisant les fonctions éducatives exercées et signature de la convention de formation par l'employeur.
- **Pour les bénéficiaires des CPF, de la professionnalisation, de la Pro-A ou du CFP :** engagement du financement validé.

